

# FOI ET DEVELOPEMENT

49 rue de la Glacière - 75013 Paris - France  
Tel 33(0)1 47 07 10 07 - e-mail: publications@lebret-irfed.org

N°316 – septembre 2003

## DÉVELOPPEMENT DURABLE : MYTHE ET RÉALITÉ

par Etienne Perrot

**Le concept de « développement durable » est devenu, au cours de ces dernières années, le leitmotiv de tous ceux qui se préoccupent de l'avenir de la planète et de ses habitants. L'expression évoque une vision altruiste du développement : satisfaire les besoins des générations actuelles sans compromettre ceux des générations à venir.**

**Les entreprises nationales et multinationales, les agences de publicité et les hommes politiques ont très vite compris le profit qu'ils pouvaient retirer de ce concept au point d'en faire le cheval de bataille de leurs discours et programmes de développement.**

**L'expression pourtant est ambiguë et porteuse de contradictions. Faute d'approfondir ce qui se cache sous les mots, les divers acteurs de développement, décideurs économiques, gouvernants, voire altermondialistes, risquent de se fourvoyer. « *Le développement durable reste un emplâtre sur les fractures sociales profondes* », dénonce entre autres Etienne Perrot, économiste, dans l'article ci-dessous.**

**L'auteur propose une analyse exigeante à la lecture mais tout à fait décapante. Il met en particulier l'accent sur le rôle que doivent jouer la société civile et l'individu dans la maîtrise de leur propre développement. Un appel à participer à l'édification du bien commun de l'humanité qui relève de la responsabilité de chacun.**

***François Bellec***

|  |
|--|
| Etienne Perrot est spécialiste de l'économie de la corruption, il anime un séminaire à l'Institut catholique sur <i>Ethique, démocratie et lobbying</i> , rédacteur habituel des revues <i>Etudes</i> et <i>Projets</i> , auteur de nombreux livres dont le dernier <i>l'Argent</i> , éd. Salvator, Paris, 2002. |
|--|

**L** premier anniversaire du *Sommet de la Terre* de Johannesburg (septembre 2002) invite à revenir sur ce qui en fut le leitmotiv explicite : le développement durable. Disons-le tout à trac : si « durable » veut dire « indéfiniment continu », alors

la notion de développement durable, reprise du précédent *Sommet de la Terre* dix ans auparavant (Rio de Janeiro 1992) est le faux-nez d'une croissance économique socialement impossible et proprement impensable. Car le développement durable, comme son aînée la croissance économique, ignore - modernité oblige - les fractures sociales et les rationalités limitées <sup>1</sup>.

Dans la conscience moderne, parmi tous les avatars du progrès, la croissance économique, relookée en développement durable, domine avec assurance. Car la valeur d'échange en reste la valeur dominante. « *Tout s'achète et se vend et se pèse et s'emporte* » disait Péguy. Les gouvernants attendent la croissance comme le Messie ; car avec quelques dollars de plus... on peut satisfaire tout le monde et son chien ! Comme le Messie, la croissance économique se donne gratuitement ; elle provoque une attente passive, chacun étant persuadé qu'il n'y a rien à faire pour la solliciter, sinon quelques vagues tentatives keynésiennes, politiques de court terme dont le Japon depuis douze ans a démontré la maigre pertinence en absence de transformations structurelles d'ensemble. Descendue du ciel, la croissance est gaspillée puisqu'elle apparaît comme un don gratuit. Ce qui est gratuit n'a pas de valeur, chacun le sait !

S'il fallait donner une date de naissance à l'expression *développement durable*, on pourrait remonter semble-t-il à 1987, lorsque la *Commission mondiale pour l'environnement et le développement* affirme, dans son rapport connu sous le nom de sa présidente Mme Brundtland, qu'un mode nouveau de développement permettrait de « *satisfaire les besoins, et non les désirs, des générations présentes, sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins.* »<sup>2</sup>. Il est bien difficile de distinguer entre les besoins et les désirs, encore plus de définir les besoins car ils sont toujours relatifs à un mode de production et à une répartition du revenu. Karl Marx le soulignait voici déjà 150 ans : l'ouvrier qui achète des pommes de terre et la femme entretenue qui achète des dentelles (Marx dixit) pensent l'un est l'autre suivre la liberté de leur désir alors qu'ils ne font que refléter les besoins dictés par le rôle que la société fait jouer à leur personnage. Sous couvert de reproduction de la force de travail (le règne des besoins dans la société capitaliste), Joe Metzger justifiait jadis les écarts de salaires exorbitants entre collaborateurs et ouvriers, chacun ayant ses propres besoins : la résidence secondaire et le yachting pour les uns (sic), le football pour les autres<sup>3</sup>.

Tout en enrichissant l'idée de croissance économique par des indicateurs humains et sociétaux de bon aloi, le développement durable reste un emplâtre sur les fractures sociales profondes ; elle est de plus difficile à penser, pour peu que l'on veuille lier le durable écologique et la justice intergénérationnelle ; du coup, elle implique une posture personnelle apte aux compromis sociétaux et aux responsabilités individuellement assumées.

---

<sup>1</sup> La rationalité limitée désigne non seulement l'impossibilité pour le cerveau humain de tout savoir et de tout comprendre mais surtout l'impossibilité de savoir ce qu'il serait bon de chercher.

<sup>2</sup> Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, connu sous le nom de sa présidente Grö Harlem Brundtland, *Notre avenir à tous*, éd. du Fleuve, Montréal, Canada 1988.

<sup>3</sup> *Besoins et contraintes sociales*, Joe Metzger, *Les cahiers du communisme* (revue théorique et politique du Comité central du Parti communiste français, mars 1971).

## DES FRACTURES SOCIALES PROFONDES

Le mythe de la croissance économique fut dénoncé, voici déjà plus d'un demi-siècle, par François Perroux. L'illustre économiste français, suivi sur ce chemin par Louis-Joseph Lebret et l'équipe d'*Economie et Humanisme*, a souligné très tôt que la croissance économique n'est que l'une des dimensions possibles et souvent ambiguës du développement. Certes plus personne ne réduit aujourd'hui la croissance à l'augmentation du Produit intérieur brut (PIB). L'indicateur s'enrichit désormais de données biophysiques et culturelles. Mais le cadre de référence n'a pas changé, qui occulte les contradictions, les rapports de force et les fractures sociales.

C'est pourquoi, plutôt que l'équilibre général des marchés, il convient, précisait François Perroux, de raisonner en termes d'*équilibre généralisé*, où s'affrontent non seulement les acheteurs et les vendeurs, mais également les forces sociales dans le cadre d'institutions en voie de recomposition permanente. Certes le concept d'équilibre généralisé paraît tout aussi abstrait que celui d'équilibre général. Mais passer de l'équilibre général à l'équilibre généralisé permettait de changer de paradigme en intégrant ce que la modernité refuse d'envisager : les contradictions sociales. Par la vertu du marché, l'équilibre général résolvait en théorie la contradiction entre les intérêts privés et l'intérêt général<sup>4</sup>. En revanche, l'équilibre généralisé refusait une telle hypothèse contestable. L'équilibre généralisé désignait un état précaire, toujours remis en question, où se conjuguent non seulement les forces économiques mais également les « unités actives » (la notion est de François Perroux) capables de modifier leur milieu. Les agents « désirant » dans les « luttes-concours », les « conflits-coopérations » s'expriment en termes de dominations, d'influences et d'effets asymétriques. En un mot l'homme, comme être de désir et de société, s'y inscrit dans ce que Karl Marx dans les *Manuscrits de 1844* résumait par « *le monde de l'homme, l'Etat, la société* » et leurs contradictions.

Pour souligner combien le paradigme de la croissance économique se révélait obsolète, François Perroux insistait sur la présence, non pas à côté, non pas en plus, mais dans l'échange marchand, de deux ingrédients qui lui sont à la fois contraires et nécessaires : la contrainte et le don, selon la trilogie qui sert de sous-titre à l'un de ses ouvrages les plus connus *Economie et société ; contrainte, échange, don*.

L'échange encadré par la contrainte et le don ne peut plus prétendre instaurer une société sans contradiction où les intérêts s'harmonisent comme spontanément. Ce qui fait du développement durable un oxymore, cette figure de rhétorique qui accole deux mots contradictoires, à la manière de « l'obscur clarté », de la « douce violence » et de l'école « normale supérieure ».

## LA CROISSANCE CONTIENT LA VIOLENCE

---

<sup>4</sup> Intérêts privés-Intérêt général. Voici trois siècles déjà que cette question donna lieu à une empoignade homérique entre théologiens moralistes et économistes. L'argument économique reposait déjà sur le rôle entraînant de la consommation débridée.

L'économie d'échange, le « doux commerce » comme on disait au siècle des Lumières à la suite de Montesquieu, parce que raisonnable et utile pour chacun des deux protagonistes, repose en fait sur ce qui échappe à la rationalité instrumentale, et qui la fonde scientifiquement sans être fondé : la gratuité. Sans gratuité l'échange marchand n'est plus possible. Un système économique où tout doit être contrôlé, y compris les contrôleurs, et les services qui contrôlent les contrôleurs, etc. n'a qu'un piètre rendement ; les économies totalitaires le démontrent. Bref, il faut dire aux marchands que leurs gestes sont beaux ! Mais son contraire est également vrai. Non pas simplement parce que, comme l'ont dénoncé tous les prophètes depuis le prophète Amos, l'accumulation des uns et la marginalisation des autres attisent la violence, mais, en dehors même de ses résultats constatables, le fonctionnement du marché ne peut fonctionner sans contrainte. Cet aspect est trop souvent oublié par les esprits libéraux.

Pour eux, la société ne serait qu'un système de contrats individuels produit par la seule volonté calculatrice des parties-prenantes. C'est discutable pour deux raisons : d'abord parce que la volonté ne peut fonder à soi-seule la société, sous peine de voir la société ne durer que ce que dure la volonté. Il faut donc que quelque chose supplée la volonté qui, les circonstances ayant changé, refuse aujourd'hui ce qu'elle avait accepté hier. Ce quelque chose, c'est le *droit*, avec ce qu'il charrie de contrainte. Discutable surtout cette idée de société réduite à un système contractuel parce qu'elle repose implicitement sur l'argument de l'intérêt individuel dit bien compris. Or cet intérêt est pluriel et contradictoire, il n'est jamais « bien compris » ; il diverge selon les circonstances et, à un même moment, il prend des figures opposées selon que l'individu raisonne à court terme ou dans le cadre d'une plus longue échéance, selon qu'il a en tête son intérêt immédiat ou bien son intérêt médiatisé par ses communautés d'appartenance (associations, syndicats, entreprises, voisinage, pays).

Le bien commun lui-même ne peut ignorer sa colonne vertébrale, l'intérêt général, unité organique du corps social, contrainte sans phrase. Seul le jacobinisme, cette version politique du cléricanisme, qui prétend que l'Etat connaît mieux que la société civile ce qui est bien pour elle, confond l'intérêt général avec le bien commun. Le Bien commun, c'est le bien qui est commun à chacun des membres et auquel chacun participe nécessairement. L'exemple type en est l'hygiène publique ou la paix sociale, ou l'esprit d'équipe, mais il recouvre pratiquement toutes les institutions qui sont des systèmes de règles à effet de sens : la famille, le langage, le marché, la monnaie et même l'Etat dans sa dimension institutionnelle. Le bien commun est de la responsabilité de chacun ; et nul ne peut se décharger de sa responsabilité sur un organisme ad-hoc, un service administratif ou une association spécialisée. Mais il ne peut être poursuivi sans l'organisation et les biens publics, ce que l'on qualifie généralement d'intérêt général, et qui forment autant de contraintes pour les individus. L'intérêt général procède en effet non pas des règles du jeu social mais d'organisations particulières dont la régulation est le pouvoir hiérarchique<sup>5</sup>. La croissance, cette version économique de l'intérêt général,

---

<sup>5</sup> La tradition chrétienne marche sur le fil du rasoir en essayant de ne lâcher ni l'intérêt général ni le bien commun. A ne privilégier que l'intérêt général elle risque la compromission avec les pouvoirs en place. L'on tombe dans cet excès lorsque, confondant intérêt général et bien commun, l'on prétend que le bien commun est de la seule responsabilité de l'Etat. C'est faux, et qui plus est dangereux.

« contient » donc la violence, aux deux sens du mot contenir : il la limite et il la concentre.

En intégrant dans une vision agonistique de la société les organisations et les institutions, ces deux modes de régulation sociale (le premier fondé sur la hiérarchie des pouvoirs, le second sur l'autorité des systèmes de règles à effet de sens), François Perroux honorait l'injonction de son maître Joseph Aloysius Schumpeter, le plus grand - et de loin - économiste du 20<sup>ème</sup> siècle. Relisons la première phrase de la *Théorie de l'évolution économique* (Schumpeter 1911) : « *Les événements sociaux [et le développement en est un] constituent un tout. Ils forment un grand courant d'où la main ordonnatrice du chercheur extrait de vive force les faits économiques. Qualifier un fait d'économique [et la croissance en est un], c'est déjà une abstraction, la première des nombreuses abstractions que les nécessités techniques imposent à notre pensée, quand elle veut reproduire la réalité.* » L'abstraction du quantitatif est une violence (Schumpeter parle d'extraire « de vive force »).

Cette violence du langage et des indicateurs économiques est occultée par l'adjectif qualificatif « durable » accolé au mot développement. Du coup, « *c'est le concept de développement qui doit être remis en question* » affirment les amis de François Partant<sup>6</sup>. Quel que soit l'enrichissement de l'idée de développement, on y enferme les populations soumises alors au diktat du quantitatif et de la comparaison entre Etats, sans jamais mettre au jour les potentialités des habitants touchant la maîtrise de leurs propres ressources. Plus fondamentalement, les fractures sociales et la violence économique disparaissent sous le mot de développement durable, comme elles disparaissaient naguère sous le mot de croissance. Que peut-il y avoir de durable pour ce qui désigne le changement structurel ? Le développement durable est finalement comme la vie selon Paul Valéry : « *une incohérence qui fonctionne et un désordre qui agit* »<sup>7</sup>.

## UN PLÉONASME À ÉVITER

Les mots « développement durable » cachent une réalité qui résiste aux modèles les mieux pensés. Pour conserver la référence économique en dépit de ses échecs, l'idée fut émise, à la fin des années 70, que le développement de cette époque n'était pas le vrai développement. Au développement économique devait se substituer le développement « humain ».

L'expression « développement humain » connut son heure de gloire avec Amartya Sen, avant de tomber, lui aussi, sous le coup de l'ironie des économistes qui se prétendaient « réalistes »<sup>8</sup>. Amartya Sen avait pris soin, dès les années 1980, de circonscrire étroitement l'idée de développement humain à la croissance des indicateurs de services publics fondamentaux : alimentation biologique journalière des individus, alphabétisation, eau potable, santé, etc. En focalisant son attention sur les statistiques de services d'intérêt général, Amartya Sen écartait prudemment le

---

<sup>6</sup> François de Ravignan, *Economie et Humanisme* n° 362, octobre 2002, page 4, 1<sup>ère</sup> colonne

<sup>7</sup> Paul Valéry, *L'âme et la danse*. L'expression est mise dans la bouche du médecin Eraxymaque.

<sup>8</sup> Amartya Sen, économiste indien professeur à Cambridge (Angleterre) et Harvard (Etats-Unis). Prix Nobel d'économie en 1998 pour ses travaux sur l'économie du bien-être.

seul vrai problème : la prise en charge par la société civile de ses propres conditions de vie.

Aujourd'hui le développement durable a investi les indicateurs que Amartya Sen utilisait pour mesurer le développement humain. Indicateurs au demeurant difficiles à manier. Pour en donner une idée, considérons le schéma d'évaluation sociétale d'*Ethibel*, une officine belge. Pas moins de 35 aspects sociétaux sont envisagés qui touchent les grands pans de la vie sociale : droits de l'être humain, conditions et relations de travail, emploi, communication. Certains aspects sont communs à la plupart des agences de notation, mais pas tous. On voit apparaître dans la grille d'*Ethibel* les tests sur les animaux et les manipulations génétiques, l'implication dans la production d'armes ou l'énergie nucléaire, qui sont jugés ici non pas en eux-mêmes, mais en fonction du « *degré d'acceptation dans la société* » sur la base d'« *appréciations d'experts* ». En revanche, on n'y voit ni la contribution à des actions pour l'insertion de personnes défavorisées, ni l'emploi des personnes handicapées, ni la coopération avec l'enseignement professionnel local, autant d'indicateurs qui sous-tendent les critères de l'association *Ethique et investissement*. Il suffit de feuilleter les cahiers des agences de notations américaines, notamment les indicateurs présentés par la *Global Reporting Initiative*, pour faire apparaître des lacunes complémentaires des deux côtés de l'Atlantique, touchant l'égalité des sexes, des races, les organes de résolution des conflits, la place des syndicats, les rémunérations injustifiables.

Aux conditions de vie décentes se sont très vite ajoutées des préoccupations écologiques ; l'idée étant que le développement ne pouvait avoir de sens s'il ne respectait pas les générations à venir. D'où l'idée de développement « durable ». Quant au qualificatif « humain » accolé au mot développement, en dehors du sens très strict et finalement trop limité que lui donnait Amartya Sen, il transforme la formule en pléonasme, pour peu que le mot développement ait le sens que lui donnait François Perroux : les transformations du monde où l'homme est vu comme un être de désir dans sa culture institutionnelle et politique.

Cette contradiction entre le « développement » et le « durable » ne se résume pas à un constat sans phrase qui veut que les modes de vie des Américains et des Australiens supposent, pour être étendus à toutes les populations de la planète, des capacités agricoles et minières cinq fois plus élevées que celles dont dispose notre terre<sup>9</sup>. Ce serait tomber dans une sorte de philosophie hégélienne de l'histoire qui ferait de la société anglo-saxonne le modèle achevé de développement. La contradiction interne au développement durable vient paradoxalement du fait que n'y est pas pris en compte ce que les économistes appellent *le long terme*. Le long terme est la durée suffisamment longue pour interdire de négliger les effets des nouveaux investissements, des nouvelles organisations, des règles fiscales, des négociations touchant les rémunérations et des changements juridiques.

L'on se souvient des cris d'orfraie poussés vers les années 1850 par d'éminents économistes britanniques annonçant la fin prochaine de la machine à vapeur sur la foi de la disparition programmée des forêts anglaises ; cris relayés au début du 20ème siècle par d'autres économistes s'alarmant de la saturation

---

<sup>9</sup> **Limites du Développement humain écologiquement durable.** Voir les études de Aurélien Boutaud sur le site [www.agora21.org](http://www.agora21.org), l'un de sites Internet du Développement Durable.

inévitables du système téléphonique par manque de demoiselles du téléphone. Plus encore, les modifications institutionnelles et juridiques dégagent parfois des potentialités inattendues (mais pas toujours à la hauteur des espérances) sans parler du développement des réseaux. Les phénomènes de parallaxe sont constants dans le domaine du développement : ce qui est inimaginable à l'échelon micro-économique devient parfois possible dans le cadre d'une nouvelle législation s'imposant à tous. Au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle la réduction de la durée de travail de 12 heures à 11 heures par jour est restée longtemps célèbre. Chaque patron interrogé jurait, comptabilité en main, qu'il ne pouvait réduire la durée du travail sans anéantir profit, investissement et outil de travail. Mais ce qui était impossible au niveau micro-économique s'est révélé possible par le changement de la législation et les modifications technologiques subséquentes.

Dans la lutte pour le développement durable, dénoncer la politique de consommation à outrance sonne donc juste, mais d'une seule note. Le véritable problème est non pas celui de la consommation, mais bien celui de la configuration mondiale de la demande solvable. Est-ce de la responsabilité immédiate des entrepreneurs et dirigeants d'entreprise ? Non répondent les plus futés; c'est de la responsabilité immédiate des citoyens éclairés par leur conscience. Cette réponse de bon sens mériterait bien des approfondissements nourris de la méditation de ce que les théologiens moralistes désignaient jadis par la *justice légale* (sic) qui rassemblait les devoirs de chacun envers la collectivité dont il est membre ; envers son pays : payer ses impôts, défendre sa patrie, ne pas dégrader le domaine public, conseiller le prince (voter). On parlerait aujourd'hui des devoirs civiques.

Durant le dernier demi-siècle de domination de la pensée keynésienne, depuis 1950, le champ du débat s'est déplacé à maintes reprises. En automne 2003 la croissance est attendue des consommateurs américains : vont-ils continuer à consommer, entraînant ainsi la production et l'emploi, d'abord chez eux, puis outre-Pacifique dans les pays asiatiques et le Japon, puis finalement chez nous dans la vieille Europe ? Cette attente répond aux besoins réels du moment ; mais ce sont des besoins relatifs à une société passagère. Une autre configuration de la solvabilité mondiale produirait une tout autre image de la croissance économique et du rôle de la consommation des ménages américains.

## LE PRINCIPE DE PRÉCAUTION

Depuis le début des années 1970, et dans l'esprit du *Principe responsabilité* du philosophe Hans Jonas, le principe de précaution est à l'honneur. Lors de l'avant-dernier Sommet de la Terre en juin 1992, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement déclarait : « *En cas de risques de dommages graves ou irréversibles, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir la dégradation de l'environnement* ». (Le texte anglais parle de mesures « *cost-effective* », introduisant un paramètre économique ignoré du texte français qui se contente de mesure « *effectives* »). C'est la définition la plus généralement admise du principe de précaution. « Principe selon lequel l'absence de certitudes, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment, ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives et proportionnées visant à prévenir un risque de

dommages graves et (ou) irréversibles à l'environnement à un coût économiquement acceptable »<sup>10</sup>.

Il est spontanément associé au développement durable, mais en fait le principe de précaution n'est pas le prolongement de la vertu de prudence, cette intelligence des situations qui débouche sur la prévoyance et la prévention. La prévoyance se raccordait à la responsabilité pour faute dans le cadre d'un paradigme déterministe adapté à la logique libérale de l'individu auteur de soi-même, autonome, et qui assume les lois et les contraintes tant naturelles que venant de la société. La prévention reposait quant à elle, comme la responsabilité pour risque, sur l'aléa probabilisable. Face au déterminisme statistique, la bonne posture consiste alors dans une certaine forme de solidarité, l'*assurance sociale*. Contrairement à la prévoyance et à la prévention qui se pensaient toujours dans le continu, la précaution d'aujourd'hui est caractérisée par l'incertitude. Ses deux composantes font éclater la rationalité instrumentale sur laquelle s'appuie la durabilité économique et sociale : d'une part un dommage « grave et irréversible », d'autre part une ignorance de la causalité. Le principe de précaution souligne ainsi avec fracas le caractère problématique du développement.

Sous l'évidence apparente qui veut que le développement durable soit respectueux des contraintes écologiques, ce qu'a fortement souligné le Sommet de la Terre en 1992, se cache en fait ici une double aporie, scientifique et sociale. Aporie scientifique puisque, pour la première fois depuis les Lumières du 18<sup>ème</sup> siècle, le progrès ne porte plus la promesse de pouvoir réparer dans l'avenir les dommages écologiques causés par la technique d'aujourd'hui. Aporie sociale qui plus est, puisque la qualité « *grave et irréversible* » remet en question un principe juridique fondamental selon lequel tout dommage civil peut se réparer par le moyen d'un paiement dit de « *dommages et intérêts* ». Cette double aporie conduit vers une posture paradoxale : l'action dans l'ignorance, qui est contraire à la rationalité instrumentale, c'est-à-dire la rationalité économique qui domine la modernité depuis trois siècles.

La pratique cependant nuance le propos : il ne s'agit le plus souvent que de multiplier les variables pertinentes des modèles économiques et des recherches technologiques qui leur sont attachées. Cette multiplication accroît la puissance explicative des schémas scientifiques mais en même temps réduit leur puissance prédictive, vidant de son sens l'idée même de durabilité.

Le principe de précaution soulève quatre paradoxes qui marquent notre post-modernité et interdisent de penser le développement comme un processus continu. En premier lieu, le principe de précaution fraye la voie à une notion inédite de responsabilité, puisque, par construction, le lien de causalité, qui fonde tant la responsabilité pour faute que la responsabilité pour risque, est ignoré du décideur. Dans la pratique juridique le principe de précaution est utilisé comme un cache-misère lorsque les juges ne savent plus comment justifier leur décision quand les actes litigieux furent posés dans une quasi-incertitude. Le risque de cette pratique judiciaire est celui-là même que dénonçaient les cahiers de doléance avant la Révolution bourgeoise de 1789 : l'arbitraire de « l'équité des juges ».

---

<sup>10</sup> Principe de précaution, loi française du 2 février 1995, dite loi Barnier, insérée dans le code rural, et relative à la protection de l'environnement.

Deuxièmement, le principe de précaution tend à figer les situations acquises. Puisque toute décision en milieu incertain pourrait engendrer un mal « *grave et irréversible* » pour l'environnement. Par définition, nul ne peut définir ce qui est irréversible. Et moins encore ce qui est « grave ». Pour qui, pour quand ? Les puristes, à la suite du philosophe grec Parménide, prétendent même que tout est irréversible !

Troisièmement, le principe de précaution ouvre la porte à des recherches indéfinies et d'un coût potentiellement infini. Les chlorofluorocarbones (CFC) mis sur le marché dans les années 50 pour remplacer l'ammoniaque dans les frigidaires se présentaient, vu la science de l'époque, comme des produits « verts », stables et inoffensifs. Les effets sur l'ozone de la haute atmosphère ne sont apparus que plusieurs décennies plus tard. Bref la précaution ne peut pas être interprétée comme une exigence scientifique de la modernité ; elle ne peut prendre sens que dans un contexte d'exigence morale et d'orientation politique où la sensibilité culturelle se porte sur l'écologie. Enfin le principe de précaution remet en cause l'idée que la technique de demain résoudra les problèmes laissés par la technique d'aujourd'hui. En admettant qu'il existe des conséquences « *graves et irréversibles* » pour l'environnement, le principe de précaution renverse le tabou de la modernité : la maîtrise de la nature par l'homme éclairé par la raison. Dans le même mouvement, contre les économistes qui identifiaient unilatéralement développement et noircissement de la matrice des relations interindustrielles du pays, le principe de précaution bouleverse l'idée d'un développement conçu comme maîtrise collective du destin des nations.<sup>11</sup>

Infléchissant l'orientation précautionneuse de Rio, le Sommet de la terre de Johannesburg, sous la pression des nouveaux pays industrialisés d'Asie, insistait unilatéralement sur un développement durable dégagé des préoccupations écologiques. Ce jeu de cache-cache à dix ans d'intervalle entre durabilité et précaution souligne la dimension culturelle d'un développement conçu naguère comme une simple affaire d'économiste et de technicien, aujourd'hui comme l'affaire des politiques, mais jamais comme l'affaire de la société civile elle-même. Le développement durable a joué, lors du dernier Sommet de la terre, le rôle qu'avait joué dix ans auparavant le principe de précaution, le rôle d'un mythe, référence commune, convention mobilisatrice, à la manière des produits « notionnels » sur les marchés financiers, de la « main invisible » d'Adam Smith. Tous ces mythes économiques permettent au système social de fonctionner en occultant les contradictions humaines et les fractures sociales.

## **DEUX MAUX NÉCESSAIRES**

Comme chacun sait, le court terme est une grille de lecture qui repose sur l'hypothèse d'une structure économique inchangée où l'on imagine variable un seul

---

<sup>11</sup> La matrice des échanges interindustriels, connue dans le système de comptabilité nationale actuel sous le nom de « matrice entrée-sortie », évalue tout ce que chacune des branches de l'économie vend à chacune des autres. Le noircissement de cette matrice signifie que tous les besoins de toutes les branches sont potentiellement satisfaits par des unités de production situées sur le territoire national ; d'où l'idée de maîtrise des conditions matérielles de la vie collective, maîtrise que Gérard Destane de Bernis identifiait au développement économique.

élément (par exemple la quantité de travail, ou bien la quantité d'énergie, ou bien encore, *last but not least*, la consommation des ménages). Ce qui permet de mesurer la contribution de cet élément à la modification qu'il apporte au résultat d'ensemble, les autres choses restant égales. Aussi myope et brutal soit-il, le regard « courttermiste » est nécessaire bien qu'il soit insuffisant. Car le court terme est une dimension irremplaçable de la réalité économique. En toute rigueur il est une interprétation légitime de la croissance. Avec une pointe d'humour, Lord Maynard Keynes prétendait « *qu'à long terme nous sommes tous morts* » ; c'était une manière de dire que l'on ne peut pas ignorer le court terme.

La dimension financière du développement est aussi indispensable que sa dimension de court terme, bien qu'elle soit plus brutale encore ; car elle se nourrit de l'immédiat. Le principal outil de la finance, l'actualisation, consiste en effet à intégrer dans la valeur présente les événements probables qui influenceront les valeurs dans un avenir incertain.

En fait, la longue échéance n'est pas plus réelle que le court terme ou que l'immédiat financier. Ce sont autant de dimensions contradictoires, entre lesquelles tout acteur de développement doit arbitrer de multiples compromis remis perpétuellement en chantier.

Joseph Aloysius Schumpeter parlait de l'évolution économique en termes de « *destruction créatrice* ». En combinant des techniques nouvelles ou en procédant à de nouvelles combinaisons de techniques déjà connues, en dénichant de nouveaux créneaux, en réagissant aux nouvelles configurations politiques et réglementaires, l'entrepreneur provoque des changements non seulement dans son entreprise, mais également chez les autres, ce qui conduit à rechercher non seulement de nouveaux débouchés mais également de nouveaux financements. Schumpeter, toujours lui, faisait remarquer en effet que les entrepreneurs, de par leur fonction, provoquaient le risque pris par les financeurs. Cette relation dialectique entre l'économie et la finance, désignée de loin par les relations faussement parallèles entre l'actif et le passif du bilan, fait de toute entreprise économique un *procès* jamais conclu, non pas seulement au sens de processus, mais également au sens de contentieux entre l'organisation productive et la finance.

La tentation est alors, en absolutisant la communauté de travail, d'en occulter le risque. Le développement sans risque équivaut certes à la disparition de la finance ; mais triomphe le fantasme de l'économie sans projet ni problème, isolée des miasmes extérieurs, saine, écologique, transparente à elle-même, d'une technique maîtrisée, en un mot infaillible. Les utopistes du 18<sup>ème</sup> siècle en ont rêvé, les Soviétiques l'ont réalisée, avec le succès que l'on sait !<sup>12</sup>

Le financier honnête comprend assez vite qu'il se nourrit du risque que les acteurs économiques lui font prendre. Il cherche donc à répartir le risque, à le déplacer, à le limiter en le faisant assumer par ceux qui veulent bien le prendre moyennant la rémunération due à tout assureur. Le financier malhonnête en revanche veut se faire payer pour le risque qu'il ne prend pas. Les moyens en sont innombrables. L'appel au soutien de l'Etat pour combler les déficits et le délit d'initié

---

<sup>12</sup> Projet et problème sont deux mots cousins signifiant tous les deux « jeté-en-avant ». Le latin *pro-jectus* a donné projet ; le grec *pro-balein* a donné problème.

sont de tous les temps. Et il se découvre aujourd'hui une nouvelle jeunesse dans les stock-options et les compensations en actions remises aux collaborateurs. Naguère en France dominait dans le grand capital l'autocontrôle, dont il reste quelques traces dans les participations croisées et la confiscation de quelques Conseils de grandes entreprises par un quarteron d'administrateurs. Hier, la politique du FMI fut accusée de socialiser les pertes financières des créanciers trop gourmands qui avaient prêté à des pays trop pressés. Aujourd'hui le scandale commence à éclater aux USA du *repricing* (réévaluation) des stock-options, quand le prix d'exercice est ajusté à la baisse en cas d'effondrement de la valeur boursière de l'action. Dirigeants et collaborateurs sont alors rémunérés pour un risque qu'ils n'assument jamais.<sup>13</sup>

## LA SOLIDARITÉ, COMMUNAUTÉ DE RISQUE

Faire en sorte que la rémunération du risque aille à celui qui le prend, voilà un bon chantier pour qui veut penser le développement durable dans le cadre de la précaution. Le plus grand mérite de cette intégration du risque dans le développement serait de situer la solidarité en sa juste place. Certes, historiquement la solidarité dérive de la notion juridique de responsabilité *in solidum*, qui veut que, dans une association, chacun des membres soit tenu de payer pour le membre défaillant. Mais au-delà de l'image du solide qui transmet les coups à toutes ses composantes, au-delà du sentiment plus ou moins étayé que l'on est concerné, ou que l'on a des objectifs convergents, ou que l'on obéit à des règles communes, ou que l'on est soumis à la même organisation hiérarchique, reste un principe de réalité indépassable : la solidarité sans phrase fondée sur la communauté de risque. Le risque commun est le fondement réel de tout développement durable dans la solidarité. Dans l'entreprise il y a une communauté de risque entre les apporteurs de capitaux, entre les créanciers, selon le rang de leur créance, entre les salariés selon leur statut et leur condition de travail et de rémunération. Dans l'économie globale, les clients, les fournisseurs constituent, plus lointainement, d'autres communautés de risque, et, selon les diverses configurations économiques mondiales, la communauté de risque s'étend jusqu'au tiers-monde et aux populations du quart-monde.

Cette approche du développement solidaire comme communauté de risque ne doit rien à la pensée moderne dont l'idéologie est celle de la maîtrise et, devant l'inconnu, celle de la peur. Le 18<sup>ème</sup> siècle fut celui de l'application du calcul des probabilités aux assurances, fétichisées comme la croissance aujourd'hui<sup>14</sup>. Regarder le risque en face (ce qui ne veut pas dire le provoquer, bien au contraire) doit tout à une tradition chrétienne qui fonde l'espérance non sur un espoir calculé, mais sur un autrui conçu non comme une menace a priori, mais comme un

---

<sup>13</sup> Les stock-options sont des options d'achat d'action à un prix déterminé à l'avance, dit prix d'exercice ; c'est une manière coûteuse, et qui se prête à bien des manipulations, de lier la rémunération des collaborateurs à l'évolution du cours boursier. L'autocontrôle permet à certains dirigeants d'entreprises, sans risquer le moindre euro dans l'entreprise qu'ils dirigent, de contrôler cependant financièrement le capital par des prises de participation dans des entreprises tierces.

<sup>14</sup> Le risque d'entreprise ne doit pas plus être idolâtré que la maîtrise. Exigence morale de maîtrise, donc. Ce qui justifie l'appel au système d'assurance avec ses développements financiers, les marchés à terme, les options et tutti quanti. Cette gestion assurantielle ne fait pas disparaître les risques d'entreprise, il ne fait que les répartir autrement entre les acteurs. Le paysan de la région la plus reculée sait qu'il n'existe pas de petit déjeuner gratuit. Il y a toujours quelqu'un qui paie. De son côté l'homme politique sait ou devrait savoir qu'il n'existe pas de développement sans risque.

partenaire singulier dans la construction d'un bien commun. Se risquer entre les mains d'autrui, c'est non seulement la condition d'un fonctionnement économique de l'échange, mais également la condition d'un développement qui a pour horizon une communauté humaine où le bien de tous est voulu non par quelque élite autoproclamée mais par chacun dans sa responsabilité sociale. Plutôt que le vélo cher aux économistes du développement qui cherchent dans la dynamique de la croissance la stabilité qu'ils ne trouvent pas dans l'équilibre instantané des marchés, il conviendrait d'évoquer, pour symboliser le développement solidaire, la marche à pied. Les ergonomes affirment en effet que la marche est une chute perpétuellement amortie. Aucun pays n'apprend à marcher s'il ne se risque pas, d'abord dans les bras de ses parents, la société civile, puis, dans ceux de ses parrains, les partenaires sociaux.

## LE DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE

Le développement marche à pied, non sans précaution. Lorsque la précaution est réintroduite dans le développement, n'est plus de mise une analyse distanciée comme si on pouvait parler du développement à la troisième personne. Il faut passer de la troisième personne à la première personne. Pour cela il est indispensable de lever l'aporie des moyens et de la fin.

Distingué des moyens, le mot fin recouvre deux réalités de natures différentes : d'une part l'objectif repérable par tous, circonscrit par les sciences (bien physique, institution, organisation, ratio financier, biens sociaux thématiques par Armatya Sen) ; d'autre part la finalité qui désigne le sens et qui relève de la conscience individuelle.

La croissance économique, pense la plupart des hommes politiques, n'est qu'un pur moyen pour le développement conçu non pas comme une finalité, mais comme un objectif. Du coup, la croissance économique devient finalité. Georg Simmel, dans sa monumentale *Philosophie de l'argent*, publiée voici un siècle exactement, ne disait pas autre chose de « *l'argent devenu la finalité absolue parce qu'il semblait être le moyen absolu* ». En transposant avec un sourire auvergnat la pensée de Blaise Pascal : vérité du développement au-delà de 1,5% de croissance, erreur en deçà ! « *Quand le doigt montre la lune, l'imbécile regarde le doigt* », dit la sagesse orientale. Mais révérence gardée envers la sagesse orientale, il convient de remarquer que le véritable imbécile est celui qui ne regarde pas le doigt. Car comment voir la direction de la lune si l'on ne regarde pas le doigt ! Façon de dire que lune (le développement durable) et doigt (la croissance) ne sont pas totalement séparés, pas plus que les mots et le sens de la phrase. En faisant appel aux politiques pour préciser le sens (le développement) indépendamment de la croissance économique, on donne à penser que l'humanité d'une part et la croissance économique d'autre part font nombre, comme deux objets désirables séparément, à la manière de la lune et du doigt. On ouvre ainsi, sans le vouloir, la carrière au matérialisme vulgaire (l'expression est de Karl Marx) c'est-à-dire finalement à la domination de la rationalité économique qui réduit alors la vie sociale à l'unidimensionnel de la valeur d'échange. Comme si la sonate pouvait se penser sans piano et le piano sans sonate !

Il est toujours possible à l'économiste de réduire le développement à ses conditions économiques et de contraindre dans une même forme-valeur tout ce qui est social. Le politique n'a rien à redire à cela, pas davantage qu'il ne saurait discuter de la rotondité de la terre, comme le rappelait l'illustre auvergnat précité. Mais relève de son autorité de politique d'assumer les présupposés anthropologiques de la pratique scientifique, fut-elle une pratique de la théorie économique. Assumer, c'est à la fois prendre conscience de leur nécessité et de leur unilatéralité. Condorcet, que l'on n'attendait pas là, le reconnaît dans cette formule d'apparence anodine : « *Le seul fondement de croyance (sic) dans les sciences naturelles est cette idée que les lois générales, connues ou ignorées, qui règlent les phénomènes de l'univers, sont nécessaires et constantes* »<sup>15</sup>. C'est une façon de dire que ce qui est unique (ici l'univers) n'est pas objet de science. Ce qui classe d'emblée hors d'atteinte de toute prétention scientifique l'expérience politique en tant qu'elle est singulière, recueillie dans la conscience individuelle, mais non pas en tant qu'elle est un phénomène social classable parmi d'autres phénomènes semblables. Bref le technicien, le paysan, le consommateur et le citoyen ne peuvent pas se décharger sur quelque clerc, qu'il soit scientifique ou qu'il soit politique, pour désigner à leur place un sens, le développement durable, qui serait extérieur à la croissance économique et qui laisserait indemne leur subjectivité.

Si le développement ne se confond pas avec la croissance économique et s'il n'en est pas extérieur, alors où le chercher ? Réponse : dans la conscience qui se manifeste à la croisée des logiques sociales, dans *les situations mutiques*. Le mot mutique désigne à la fois la mutation et le muet. Les situations mutiques sont celles où plusieurs logiques apparaissent ensemble sous des formes contradictoires. La formalisation reste alors suspendue dans une sorte d'*époque* qui neutralise momentanément le jugement. Dit plus simplement, la situation mutique est celle de l'hésitation entre plusieurs logiques à la fois nécessaires et irréconciliables. La situation mutique est celle visée par François Perroux dans son analyse complexe du développement où il repère plusieurs logiques irréconciliables. Ainsi le développement durable est-il vu différemment par l'ouvrier, le retraité, le chef d'une administration ou l'homme politique, sans parler du chef des ventes, du directeur commercial, du laborantin, du directeur financier ou de l'ingénieur de production. Confrontés, ces points de vue créent une situation mutique pour chacun des êtres humains. Et dans ce silence accepté se fait entendre la conscience, d'où germeront les compromis nécessaires.

## **REGARDER LE DIABLE EN FACE**

Mille exemples peuvent être donnés de ces situations mutiques : problème de prélèvement, de réglementation, de droits de douane, de sécurité routière ; problème d'équilibre budgétaire, de taux d'intérêt, de régime fiscal, problème de licenciements où les logiques financières, stratégiques, sociales se conjuguent sans se confondre ; problème d'investissement ici ou ailleurs, dans tel créneau ou dans tel autre ; problème de distribution de dividende, de hausse de salaire, de rémunération des collaborateurs. Même la logique financière n'est pas indemne de cette pluralité des logiques qu'il faut réduire à une seule pour pouvoir utiliser les instruments d'analyse

---

<sup>15</sup> Condorcet 1793, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, Flammarion 1988, page 265.

et d'action ! Quelle part de risque assumer dans l'espoir d'un meilleur rendement (plus grand ? plus juste, et pour qui ? plus régulier ?) La réponse à ces questions est préalable à la mise en œuvre des instruments d'analyse économique, sociale ou financière. Ce qui fait qu'aucun de ces instruments ne décharge l'être humain de sa responsabilité propre. Le plus souvent l'habitude et les réflexes du milieu de vie répondent à la place de quiconque veut assumer ses responsabilités ; c'est plus confortable, mais moins humain.

Il n'existe pas de croissance sans développement, ni de développement sans transformation des institutions, encore moins sans adaptation des organisations. Cette adaptation ne va pas sans risques pour soi-même et pour autrui : tout ne peut pas se résoudre par accommodation, c'est-à-dire par modification interne de l'organisation ; une partie de l'adaptation se fait par assimilation, c'est-à-dire par transformation du milieu. Le développement peut être qualifié de durable, équilibré, stable, humain, solidaire, responsable... Tous ces qualificatifs posent la même question morale : non pas « *vais-je changer les habitudes d'autrui (individus, institutions) ?* » Mais « *vais-je placer autrui dans une situation telle qu'il ne puisse plus contribuer au bien commun qui est sa vocation ?* »

Au final tout homme soucieux de développement (c'est un pléonasme) doit cultiver les deux qualités que la tribu des Yambassa au Sud Cameroun demandait jadis à leur chef : d'une part avoir les épaules larges, c'est-à-dire des compétences et de l'encaisse, de la santé pour résister à l'infidélité du milieu et ne pas se laisser influencer par les modes politiques, économiques ou culturelles ; et d'autre part avoir vu le diable en face, c'est-à-dire assumer les contradictions du développement, dans l'espérance. Ce qui suppose une vertu contemplative. « *Les philosophes n'ont fait qu'interpréter diversement le monde, ce qui importe, c'est de le transformer* », prétendait le vieux barbu (1845) dans sa critique de Feuerbach. Il faut inverser la formule de Karl Marx et poser que sont absurdes les transformations du monde qui ne procèdent pas de la contemplation qui, dans les situations mutiques, voit naître sur le visage d'autrui l'image de la cité à construire.

**Etienne Perrot**